

Communauté française de Belgique

*Ministère de la Communauté française
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique*

**RECHERCHE-ACTION EN EDUCATION :
UN ESPACE DE RESOCIALISATION POUR ETUDIANTS EN
DECROCHAGE SCOLAIRE***

Recherche en éducation n° 50/98

**Maurice CORNIL
Maison des Associations
Rue Haute 88
1000 BRUXELLES**

Article publié dans
Le Point sur la Recherche en Education
N° 13
Décembre 1999

et diffusé sur
<http://www.agers.cfwb.be/pedag/recheduc/point.asp>

Service général des Affaires générales, de la Recherche en éducation et du Pilotage interréseaux
9-13, rue Belliard 1040 Bruxelles
Tél. +32 (2) 213 59 11
Fax +32 (2) 213 59 91

L'asbl «Maison des Associations, Bruxelles» développe depuis plusieurs années un projet dénommé «service Simplement une école» dont la vocation est d'aider les étudiants et leurs famille dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur parcours scolaire et de formation. A titre d'indication, ce service a ouvert 420 dossiers d'aide individuelle pour l'année scolaire 98-99. Confrontée à des situations très variées, parmi lesquelles certaines concernaient des étudiants en complet décrochage et animés d'un fort sentiment de rejet de toute forme d'enseignement dans les filières classiques, l'équipe du service a jugé intéressant de mener un projet qui puisse apporter une réponse aux difficultés de ces étudiants.

La présente Recherche-Action en Education a permis de mettre en place un espace d'accueil d'étudiants en grande difficulté dans leur parcours scolaire, baptisée «le sas». Notre objectif était d'appliquer et d'évaluer un programme de formation par la mise en œuvre d'outils et de pédagogies innovantes.

Hypothèses de départ

L'importance du phénomène de décrochage scolaire et de la non-inscription a conduit le gouvernement fédéral à créer le «Dispositif Accrochage Scolaire» chargé de coordonner les actions sur le terrain et de prendre des initiatives. L'installation du dispositif a mené entre autres choses à l'engagement de 22 médiateurs scolaires en Communauté française.

La section «Jeunesse» du Parquet de Bruxelles recense, depuis 1993, les étudiants en situation d'absentéisme scolaire, par l'intermédiaire des polices communales qui contrôlent les étudiants en rue. En 93/94, 955 dossiers ont été ouverts, et en 94/95, on prévoyait près de mille dossiers.(source: Dispositif Accrochage Scolaire, Ceclr.)

La Communauté française commande, en 1989, un rapport de synthèse inter-universitaire sur le « décrochage scolaire ». On relèvera dans ses conclusions:

« Face à une institution investie d'un rôle déterminé, certains n'y trouvent plus leur compte, ou ne sont plus armés pour rencontrer les exigences de celle-ci.(...) L'institution se désengage alors de son rôle de partenaire éducatif par la multiplication de ses mécanismes coercitifs. (...)

La rigidité du système de valeur régnant (...) joue un rôle de déclencheur des processus d'exclusion scolaire. (...)

L'école stigmatise une population d'indésirables.

La chance de pouvoir trouver un établissement qui leur convienne se réduit, ce qui accroît les sentiments d'injustice, d'une part, les choix résiduels, d'autre part. »

Le service « Simplement une école » a pu identifier une série de difficultés rencontrées par les étudiants dans leur parcours scolaire, les situations pouvant être regroupées en deux cas de figure type:

- soit l'étudiant rencontre un écueil ponctuel dans un parcours scolaire « régulier », lié à des circonstances exceptionnelles, mais d'une part il bénéficie de confiance en soi et dans le- soit l'étudiant rencontre un écueil ponctuel dans un parcours scolaire « régulier », lié à des circonstances exceptionnelles, mais d'une part il bénéficie de confiance en soi et dans le système scolaire, accumulée progressivement, d'autre part il bénéficie du soutien de sa famille et/ou d'institutions parascolaires ou d'associations, ce qui lui permet de faire face à sa situation;
- soit l'étudiant est en situation de décrochage « complet », c'est-à-dire qu'il ne va plus à l'école, que s'il y va il y est présent sans plus aucun intérêt pour ce qui s'y passe, et sa situation est la conséquence d'un malaise profond qui est le résultat d'un processus d'accumulation de difficultés personnelles ou liées au contexte familial, à la difficulté d'adaptation aux institutions scolaires, et au contexte socio-économique ambiant (appartenance à un groupe stigmatisé négativement).

L'association formule en terme d'hypothèses la possibilité de prendre en charge les étudiants relevant du deuxième cas de figure, durant un temps limité et dans un cadre structurant, afin de provoquer une rupture avec un parcours d'échecs et de produire un changement de perspective durable dans la vie de ces étudiants. Il ne s'agit pas de créer une nouvelle filière de formation mais bien d'apporter, dans l'esprit de la discrimination positive, une aide spécifique avec l'objectif de réinsérer à terme les étudiants dans une filière de formation qualifiante.

Modélisation d'une structure de prise en charge

Aujourd'hui ou dans un passé récent, des projets ont tenté ou tentent de répondre aux difficultés des étudiants, ainsi qu'à celles des écoles de gérer ces étudiants. Dès lors, nous avons tenu à rencontrer les acteurs de ces projets, en Belgique et en France, afin de bénéficier de leur expérience, mais il nous a semblé important également de consulter toute une série d'acteurs de la vie sociale, scolaire ou non, afin d'enrichir notre réflexion sur la pertinence de la démarche. Enfin, notre équipe pluridisciplinaire (enseignants, assistant social, psychologue) bénéficie d'une expérience de deux ans dans la prise en charge d'étudiants « décrocheurs », et nous en avons tiré des conclusions qui influencent la structure mise en place dans le cadre de cette recherche-action.

Concrètement, le sas a accueilli des étudiants pendant les quatre derniers mois de l'année scolaire 98-99, sur une base de 4 jours d'activités de 6 heures par semaine.

Une procédure d'inscription formalise l'accueil de l'étudiant, garanti son engagement, fixe un cadre de travail et mobilise, dans la mesure du possible, sa famille. Une évaluation des connaissances en français et mathématiques permet à l'étudiant et à l'équipe de définir un programme de travail personnalisé en terme de connaissances plus académiques. Une carte d'évaluation personnelle ouvre un espace de parole pour l'étudiant en ce qui concerne son « savoir-être ». Un contrat à trois – l'équipe, l'étudiant et ses parents- est signé, celui-ci précise les attentes et ambitions de l'étudiant.

Dès lors, l'accueil est individualisé et le projet de l'étudiant est plus ou moins défini, selon les individus. Cependant, le projet repose en grande partie sur la dynamique qui s'instaure dans le groupe d'étudiant : la plupart des activités sont collectives, en grand groupe ou en sous-groupe optionnel.

L'équipe a d'emblée planifié la plupart des activités : notre connaissance des étudiants en difficulté nous mène au constat qu'il aurait été prématuré de construire un programme d'activités avec eux, parce qu'ils placent souvent leurs désirs en dehors de toute structure relationnelle avec des adultes et qu'il ne faut pas d'emblée les mettre en situation de l'exprimer, surtout collectivement, au risque d'être confronté à des murs de silence ou à des envies strictement ludiques. D'autre part, il nous semblait intéressant de mener avec eux un programme qui s'équilibrait autour de nos objectifs : renouer avec l'envie, le vouloir, le désir, qu'il s'agisse de l'expression, de la connaissance (académique ou non) et du savoir-être.

Pour plusieurs étudiants, l'enjeu était aussi d'aller au bout de ce qu'ils s'étaient eux-mêmes proposer, et notamment d'éviter toute violence physique lors de difficultés relationnelles avec les autres étudiants ou les adultes.

Le cadre que nous avons fixé et qu'il se sont engagés à respecter à servi de référence tout au long de leur séjour, et les attitudes de l'équipe, toujours disposée à entendre les difficultés des étudiants et à réfléchir avec eux à une solution, ont permis de désamorcer plusieurs situations difficiles.

17 étudiants ont été pris en charge, parmi lesquels 10 au sas et 7 pour lesquels un programme spécifique a été établi, afin de répondre à leur situation particulière : en effet, plusieurs situations nous ont été transmises par le monde de l'Enseignement en général et par la Direction Générale de l'Enseignement Secondaire en particulier. Nous avons introduit une demande d'agrément de notre service auprès de la Commission des Discriminations positives, dans le cadre du décret du 30 juin 98, section 5, articles 30 et 31, afin que la prise en charge des étudiants s'organise dans un cadre légal.

Dés lors, plusieurs situations d'étudiants toujours scolarisés nous ont été transmises sur base de l'article 31. Lors de l'élaboration de notre projet, nous n'avions pas envisagé ce type de prise en charge. Cependant, dans l'intérêt de l'étudiant et en collaboration avec des intervenants extérieurs, de leur école d'origine ou non, des aides ont été mises en place afin de répondre à leurs difficultés.

Les 10 étudiants qui ont intégré le sas présentaient tous des difficultés personnelles importantes et n'avaient plus été scolarisés depuis parfois de nombreux mois. Ils ont clairement perçu le sas comme une chance qui leur était donnée de vivre une expérience de relation aux adultes et de formation différente de ce qu'ils avaient vécu par le passé. Leur engagement constituait un choix positif.

Leurs parents étaient tantôt confrontés à de grandes difficultés dans l'éducation de leurs enfants, tantôt fort critiques vis-à-vis des écoles, ou encore simplement absents. Dans ce dernier cas de figure, le travail a été réalisé avec les personnes qui avaient la garde des étudiants.

Les parents ont été impliqués pleinement dans le projet de leur enfant : le sas leur a été expliqué abondamment et ils sont invités à s'impliquer lors de la formalisation, à la signature du contrat. Une période d'essai de deux semaines permet une évaluation de la pertinence du sas : pour tous les étudiants inscrits, l'évaluation après la période d'essai a confirmé leur participation. Nous pensons cependant qu'il est approprié de laisser à chacun la possibilité de se repositionner par rapport à un engagement de départ ou de sortir d'un accord si celui-ci n'est pas satisfaisant.

Au-delà des objectifs déclarés, à savoir la revalorisation de l'étudiant, le travail sur la connaissance et les stages d'orientation en entreprise, le sas est construit sur trois axes fondamentaux : un cadre clairement défini, une approche pédagogique basée sur la communication, et des activités multipolaires.

Un cadre défini

Un des besoins récurrents des étudiants en difficulté, que ce soit à l'école où ailleurs, est celui d'avoir des repères. L'équipe du sas a souhaité couvrir le plus largement possible ce besoin. Au moment de l'accueil au sas, comme nous l'avons déjà évoqué : l'étudiant sait pourquoi il est au sas, ce qu'il vient y faire, quel est le règlement et quelles sont les procédures (il doit comprendre pourquoi elles existent), ce qu'on lui propose, ce qu'il doit y faire et dans quelle mesure ses parents sont tenu au courant de sa trajectoire.

Tout au long de son séjour, il est suivi par une personne qui est son référent, avec lequel il a des entretiens réguliers qui lui permettent de travailler son projet, de faire le point et de chercher des solutions à des difficultés extérieures aux activités du sas.

Dans sa vie quotidienne au sas, l'étudiant a une idée précise des activités de la journée : chaque début de semaine, le programme de la semaine est présenté –quelles activités avec qui et où-, son agenda est également un outil de référence, et des espaces de paroles permettent régulièrement aux étudiants de dialoguer sur les activités extérieures au sas, mais qui font partie intégrante de leur vie. Enfin, plusieurs ateliers leur permettent de se situer dans leur histoire et dans l'Histoire, dans leur monde et dans le monde.

Une pédagogie de la communication

Cette possibilité de dialogue permanent vise à responsabiliser l'étudiant, à promouvoir son statut de sujet, et à l'accompagner dans ses désirs. Le sas est perçu comme une « espèce particulière » d'école par les étudiants : ils y ont des activités qui s'apparentent avec les activités scolaires mais ils sont au centre de celles-ci. Loin de vouloir imposer une culture savante qui serait à mille lieues de leurs vies, l'approche vise à partir de qui ils sont, de leur histoire, de ce qu'ils savent ou ne savent pas. Lorsqu'une difficulté survient, elle doit être l'occasion de la réflexion, qu'il s'agisse d'un problème lors de la réalisation d'un exercice, d'une difficulté personnelle ou d'un manquement au règlement.

Cette promotion de la parole représente pour nous un outil que les étudiants ont pu acquérir au sas.

Des activités multipolaires

Toute connaissance humaine est faite de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être, d'expériences accumulées au cours des ans et de rencontres. Nous sommes partis de ce constat pour multiplier des activités pédagogiques et des ateliers diversifiés. Pour que les étudiants reprennent confiance en eux, nous avons été attentifs à ce qu'ils puissent se représenter clairement le résultat de leur travail. Nous avons multiplié les activités afin que chaque étudiant, au sein du groupe, puisse valoriser ses capacités aux yeux des autres. En ce sens, l'émergence de la volonté des étudiants de rendre publiques leurs productions est un succès indéniable. Enfin, chaque activité fait appel à différentes compétences : de l'usage de l'ordinateur à l'invention d'un récit, de la construction d'un objet à la réalisation d'un plan préalable, pour donner deux exemples.

Le projet d'espace de resocialisation pour étudiants en décrochage scolaire nous confirme qu'un travail d'éducation peut être mené avec des étudiants qui rejettent, a priori, l'école : les 10 étudiants que nous avons accueillis se sont mis au travail au sas. Ils sont donc bien en besoin de structure, en demande d'école. Sans doute simplement pas celle où ils sont des ratés, où ils n'ont rien à dire, où ils ne comprennent pas ce qu'ils y font, où ils ne se voient pas avancer.

Le travail qu'ils ont fait au sas est bien un travail d'apprentissage, il est fait d'essais et d'erreurs, d'avancée et de retours en arrière, il est progressif. Sur une période de temps assez courte, nous avons pu constater des changements importants chez nos étudiants, en terme de formation et de trajectoire personnelle.

Notre expérience du sas nous confirme que l'éducation doit reposer sur une prise en charge globale de la personne.

Reste à se représenter des étudiants qui « ne faisaient plus rien de bon » occupés à lire des livres, à inventer des histoires, à s'en raconter, à faire des exercices de mathématiques ou à chercher au dictionnaire l'orthographe d'un mot, à analyser un journal télévisé ou se fabriquer une nouvelle ceinture...

(*) La Recherche-action a été réalisée durant l'année scolaire 98-99 par l'asbl « Maison des Associations, Bruxelles » pour le compte du Ministère de la Communauté française, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, Service des affaires générales, de la Recherche en Education et du Pilotage interréseaux.

Vous pouvez en savoir plus sur les activités de l'asbl « Maison des Associations » en visitant son site sur le web à l'adresse <http://perso.infonie.fr/simplementecole> ou en nous écrivant à simplementecole@infonie.be